



NIDEC ACIM (APPLIANCE, COMMERCIAL AND INDUSTRIAL MOTORS)

# CODE DE CONDUITE DE CONFORMITÉ

---

01 Janvier 2024

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---



Chère équipe Nidec ACIM,

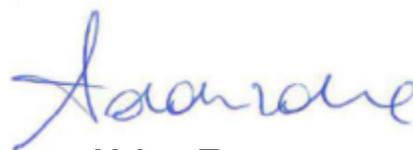
Nidec Corporation définit la « manière royale de gérer une entreprise » comme l'une de ses philosophies visant à croître sainement tout en contribuant à une société meilleure. Pour y parvenir, toutes les divisions, y compris Nidec ACIM, doivent entretenir une relation de confiance profonde avec leurs parties prenantes tout en menant leurs activités selon les normes les plus élevées d'éthique, d'intégrité et de respect des lois et réglementations du monde entier.

En ce sens, je vous invite à investir du temps pour lire et comprendre le Code de Conduite, un document qui répond à la demande croissante de conformité à la mondialisation de Nidec, guidant tous les dirigeants et employés dans la prise de décisions et de choix, tout en conservant le véritable mode de gestion de l'entreprise.

En tant qu'employé de Nidec ACIM, vous avez la responsabilité d'effectuer vos activités professionnelles de manière transparente, ouverte, respectueuse et honnête. Si vous avez connaissance d'un problème éthique, qu'il soit potentiel ou confirmé, il est de votre responsabilité de le signaler via la Hotline, un canal disponible pour recevoir des questions et des préoccupations de manière confidentielle, ou d'utiliser les autres ressources répertoriées dans les pages suivantes. Je peux vous assurer que les représailles contre ceux qui signalent une mauvaise conduite ou des préoccupations ne seront pas tolérées.

Je compte sur votre engagement à respecter notre Code dans tout ce que nous faisons.

Cordialement,



**Valter Taranzano**

*First Senior Vice President of Nidec Corporation*

*CEO of Nidec Appliance, Commercial & Industrial Motors (ACIM)*

*CEO of Automotive Motors & Electronic Controls (AMEC Organic Business)*

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

La philosophie d'entreprise du groupe Nidec est de croître de manière saine et de participer à la société mondialisée (la « voie royale de la gestion d'entreprise »). Notre réputation d'honnêteté et d'intégrité auprès de nos clients, de nos actionnaires, de nos investisseurs et autres parties prenantes est l'une des clés de la croissance et de la prospérité du Groupe. Violer les lois ou les réglementations ou encore procéder à des transactions commerciales peu scrupuleuses ne mène à rien.

Le présent Code de Conduite de Conformité (« Code de Conduite ») fournit des conseils spécifiques à tous les dirigeants et salariés du groupe Nidec pour se conformer non seulement aux lois, règles et règlements nationaux/étrangers, mais aussi aux règles sociales, à l'éthique, etc. dans les activités commerciales quotidiennes de l'entreprise afin de poursuivre dans la voie royale de la gestion d'entreprise, ainsi qu'en réponse à la demande croissante de conformité avec la globalisation de Nidec.

Le présent Code de Conduite s'appliquera à la Société Nidec, à ses sociétés intégrées ainsi qu'à tous leurs dirigeants et salariés après qu'ils aient subi la procédure requise.

## La philosophie de base

### Les sept principes de conformité

Nous fixons par la présente les « sept principes de conformité » suivants comme étant la philosophie de base du présent Code de Conduite et, étant donné que les exigences légales, réglementaires et d'entreprise changent au fil du temps, nous garderons toujours en tête l'esprit des Principes, nous favorisons des activités commerciales saines et nous resterons sur la « voie royale de la gestion d'entreprise » en tant que fabricant mondial qui contribue à établir une société durable.

1. Nous respecterons toutes les lois et réglementations et agirons sur la base d'une éthique commerciale noble.
2. En tant qu'entreprise de fabrication internationale, nous veillerons à produire des produits de qualité et exempts de défauts.
3. Nous veillerons à divulguer les informations en temps voulu et de façon précise.
4. Nous veillerons à gérer et à utiliser correctement les informations et biens de l'entreprise.
5. Nous veillerons à maintenir notre environnement de travail sûr et confortable.
6. Nous nous livrerons à une concurrence libre et loyale et nous n'adopterons pas de comportement anticoncurrentiel.
7. Nous veillerons à créer et à maintenir un système de conformité qui soit nécessaire et suffisant pour se conformer au Code de Conduite de Conformité du Groupe Nidec.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## 1. Conformité avec toutes les lois, réglementations et l'éthique commerciale

Nous nous conformerons à toutes les lois et réglementations et agirons sur la base d'une éthique commerciale noble.

### Rester sur la « voie royale de la gestion d'entreprise »

Nous devons nous reconnaître comme membres de la société internationale, nous conformer à toutes les lois et réglementations nationales et internationales, nous acquitter de nos responsabilités sociales sur la base d'une grande éthique commerciale et rester sur la « voie royale de la gestion d'entreprise ».

Nous éviterons des actes qui peuvent être mal interprétés par la société ou qui vont à l'encontre de l'éthique d'entreprise.

### Respecter les droits fondamentaux de la personne et interdire les traitements discriminatoires

Dans chacune de nos activités commerciales, nous nous devons de respecter les droits fondamentaux de la personne et de ne pas commettre d'actes discriminatoires.

### Interdire la corruption, etc. et entretenir des relations politiques et gouvernementales transparentes

Nous devons entretenir des relations politiques et gouvernementales saines et transparentes.

Au sein ou à l'extérieur de notre pays, nous ne devons pas fournir ou promettre de l'argent malhonnête, des biens ou tout autre profit économique à des fonctionnaires du gouvernement ou équivalent

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## Interdiction d'effectuer des délits d'initié

Nous ne nous livrons à aucun acte qui viole les réglementations relatives au délit d'initié, comme négocier des titres de la société tout en étant en possession d'informations non publiques importantes sur l'Entreprise et/ou de « tuyaux » sur des informations internes relatives à une autre personne.

## Protection environnementale

Nous sommes conscients que la protection de l'environnement à l'échelle mondiale est une responsabilité sociale d'une entreprise internationale, nous respectons les réglementations environnementales de chaque pays, utilisons les ressources de manière proactive et efficace et veillons à économiser l'énergie.

## Garantir des fonctions autocorrectives

Si nous identifions une quelconque violation des lois, réglementations, règles internes, etc. par nos dirigeants ou salariés, nous remédions immédiatement à cette violation et la traitons avec fermeté.

## Conformité avec le Code de Conduite

Nous reconnaissons que toute violation du présent Code de Conduite pourra aboutir à une mesure disciplinaire, etc. basée sur les lois, réglementations, règles internes applicables, etc. et nous respectons le présent Code de Conduite.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## 2. Garantir la sécurité et la qualité des produits

*En tant qu'entreprise de fabrication internationale, nous veillerons à produire des produits de qualité et exempts de défauts.*

### Garantir la sécurité des produits

Pour garantir la sécurité de nos produits, nous devons nous conformer aux lois, réglementations, règles, etc. applicables de chaque pays sur la sécurité, la qualité et la fiabilité des produits et nous devons également garantir la sécurité de tous nos produits.

### Prévention des fausses déclarations, des accidents et des litiges

Nous ne donnerons ni n'annoncent à nos clients des informations d'une manière pouvant induire en erreur, et nous ferons tout notre possible pour éviter les accidents et les litiges en préparant des spécifications, des manuels utilisateurs, etc. faciles à comprendre.

Si on constate ou soupçonne un défaut sur l'un de nos produits, nous devons le signaler à un cadre supérieur et devons considérer l'intérêt de l'utilisateur au premier rang des priorités. Nous devons également immédiatement prendre toutes les mesures pour réduire au minimum les conséquences négatives, comme par exemple faire connaître rapidement le défaut aux utilisateurs du produit.

### Fournir des produits de haute qualité

Pour répondre aux attentes de la société et de nos clients, nous veillerons à produire et à fournir de manière efficace des produits de haute qualité.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## 3. Divulgation appropriée des informations

*Nous veillerons à divulguer les informations en temps voulu et de façon précise.*

### Divulgation en temps voulu des informations de l'entreprise

Pour garantir la transparence de notre gestion d'entreprise et en qualité d'entreprise cotée en bourse, nous divulguerons les informations de notre entreprise à nos actionnaires, investisseurs et autres parties prenantes de façon proactive, en temps voulu, correctement et de façon cohérente.

### Enregistrement et classement des documents précis

Nous enregistrons correctement toutes les informations liées au travail sur la base des lois, réglementations, règles internes, etc. veillerons à ce qu'il n'y ait aucune déclaration fausse ou trompeuse ou aucune erreur dans les documents internes et nous nous conformerons à la règle qui nous impose de conserver ces documents pendant un certain laps de temps.

### Tenue des livres en bonne et due forme et rapports comptables

Nous devons toujours garantir l'exactitude des rapports comptables de notre entreprise sur la base d'une tenue des livres en bonne et due forme conformément aux lois, réglementations et normes applicables.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## 4. Protéger et utiliser de façon appropriée les informations et les biens

*Nous veillerons à gérer et à utiliser correctement les informations et les biens de l'entreprise.*

### Traitement des informations confidentielles

Les informations et biens de l'Entreprise englobent toutes les informations et tous les biens des sociétés du Groupe Nidec.

Nous devons gérer de manière stricte les informations personnelles et autres informations confidentielles de l'entreprise à la fois pendant et après la période d'emploi, sur la base des règles internes, etc. en vue d'éviter toute divulgation inappropriée ou fuite de ces informations, et nous n'utilisons pas ces informations de façon indue ou déloyale.

Nous n'obtiendrons pas de façon déloyale des informations sur nos clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux, etc. et nous utiliserons les informations obtenues de façon loyale dans le cadre de nos activités uniquement à des fins équitables.

### Gestion appropriée des biens de l'entreprise

Nous devons promouvoir une gestion et une utilisation raisonnables des biens de l'Entreprise et garantir qu'ils sont utilisés efficacement et à des fins commerciales légitimes et nous ne devons pas utiliser de quelconques biens de l'entreprise, qu'ils soient tangibles ou intangibles, à des fins personnelles ou perdre ou endommager l'un quelconque de ces biens de façon déloyale.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## Utilisation appropriée des droits de propriété intellectuelle et non-violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui

La création de droits de propriété intellectuelle, tels que les droits de brevet, les marques, les droits d'auteur et droits similaires, est activement sollicitée, et ces droits seront utilisés de façon appropriée. La violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui n'est pas admise.

Si la propriété intellectuelle est acquise dans l'exercice des fonctions professionnelles, les employés devront coopérer avec le processus de demande de brevet de l'entreprise, maintenir en état les brevets et garantir leur intégrité.

## Interdiction d'agissements entraînant des conflits d'intérêts

Nous ne tolérerons aucun agissement personnel de nos dirigeants ou salariés qui porte préjudice aux activités commerciales du Groupe Nidec, ou qui interfère ou entre en conflit, ou qui peut interférer ou entrer en conflit avec les intérêts du Groupe Nidec.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## 5. Un environnement de travail sûr et confortable

*Nous veillerons à maintenir notre environnement de travail sûr et confortable.*

Nous donnerons la priorité au respect des droits de l'homme, respecterons les lois et réglementations en matière de travail et réaliserons des environnements de travail sûrs et confortables.

En nous basant sur la compréhension que la ressource de gestion la plus importante dans une entreprise est sa main d'œuvre, nous nous efforçons de créer des environnements de travail confortables, dans lesquels tous les dirigeants et salariés du Groupe Nidec peuvent exercer pleinement leurs capacités.

## 6. Interdiction de pratiquer de la concurrence déloyale

*Nous ferons de la concurrence librement et loyalement et nous n'adopterons pas de comportement anticoncurrentiel.*

### Commerce loyal et libre concurrence

Nous respectons toutes les lois contre la concurrence déloyale et les lois anti monopole de chaque pays, et nous nous engageons dans des transactions commerciales loyales.

Nous ne participons pas à des ententes déguisées, à des fixations de prix, à des manipulations de soumissions d'offres, à des allocations de marchés ou tout autre acte qui nuit à la libre concurrence, ni ne nous livrons à des actes qui pourraient laisser penser à de tels agissements.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## Garantir la transparence dans les transactions avec les clients et les fournisseurs

Lorsque nous sélectionnons nos fournisseurs, nous procédons à une évaluation juste et transparente, sur la base du strict respect des lois applicables, des normes de sélection comme la sécurité, la qualité, les aspects environnementaux, le prix et les délais. Nous ne faisons aucune différence entre nos prestataires de services nationaux et les prestataires de services non japonais, et notre attitude et notre approche sont celles d'une entreprise ouverte sur le monde.

## Garantir des relations transparentes avec les parties prenantes

Lorsque nous communiquerons avec les parties prenantes, nous serons ouverts, honnêtes et modérés

Nous ne proposerons pas à certaines catégories de nos clients certains avantages spécifiques, comme par exemple des remises spéciales ou des commissions ou autre traitement de faveur.

## Interdiction d'acquérir des informations de façon illégale et protection des clients et des fournisseurs

Les informations relatives à d'autres entreprises doivent être obtenues par des méthodes appropriées et être traitées avec précaution. Des précautions particulières seront prises pour protéger les clients et les entreprises partenaires.

## Proibição de atos que causem obstrução dos negócios

Tout agissement destiné à d'autres entreprises qui constitue une entrave à la conduite de leurs activités, ainsi que toute représentation fautive de produits et de pratiques commerciales déloyales similaires, est interdit(e).

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## 7. Concevoir un système de conformité

*Nous veillerons à créer et à maintenir un système de conformité qui soit nécessaire et suffisant pour répondre au Code de Conduite du Groupe Nidec.*

### Maintenance et fonctionnement d'un système de conformité

Pour maintenir et améliorer sans cesse notre système de conformité, (i) le principal dirigeant maintient et applique le système de conformité sur la base du cadre de base pour les contrôles internes, comme établi par le comité d'administration, et est chargé de son évaluation, et (ii) les cadres sont chargés de maintenir et d'appliquer un système de conformité en ce qui concerne les départements et les affectations sous leur contrôle.

Nous préparerons et maintiendrons un manuel et des systèmes de conformité détaillés et nous ferons en sorte d'être en mesure d'aborder de façon appropriée les différentes situations dans nos activités commerciales quotidiennes.

Le Comité de Conformité, le Bureau de Conformité ainsi que les responsables de la conformité chargés de la conformité dans chaque département et pour chaque unité joueront un rôle clé à leur niveau respectif du système.

### Utilisation d'un système de dénonciation

Lorsqu'il est constaté que les actes d'une personne ou de tous dirigeants ou salariés sont en violation réelle ou présumée d'exigences légales ou de politiques ou procédures d'entreprise, nous le signalerons immédiatement au Bureau de Conformité ou à la Hotline de Conformité de Nidec.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

Tout dirigeant ou salarié qui signale une éventuelle violation via le système de dénonciation peut choisir de rester anonyme. Nous interdisons toute mesure de représailles à l'égard de quiconque qui, de bonne foi, signale une éventuelle violation.

## Réponse systématique aux organisations illégitimes

Si nous sommes sollicités par des organisations illégitimes, nous prendrons immédiatement les mesures nécessaires, y compris le fait d'en informer les autorités compétentes. Les demandes et revendications illégitimes de transactions illicites doivent rencontrer une réponse ferme.

## Sensibilisation des dirigeants et salariés

Parallèlement au fait d'informer et d'enseigner le présent Code de Conduite par le biais d'activités pédagogiques et de formations, les dirigeants et salariés doivent également assimiler les principes énoncés dans ce Code de Conduite, et s'acquitter de leurs propres obligations de conformité au quotidien.

## Suivi et évaluation efficaces

Le Département d'Audit Interne réalisera un suivi et une évaluation du système de conformité par le biais d'audits opérationnels systématiques et, dans le cas où il identifie des problèmes importants, il recommandera des contrôles plus poussés ou autres pratiques pour éliminer ces problèmes.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## Comportement responsable en situation de crise

Dans le cas d'un comportement socialement interdit, par exemple des activités illicites ou malhonnêtes pratiquées au sein de l'entreprise, ou s'il existe des soupçons valables d'un tel comportement, nous prendrons immédiatement les mesures nécessaires, comme le signaler aux autorités compétentes et en collaborant pleinement avec ces dernières dans le cadre de toute enquête.

## Amendements du présent Code de Conduite

Tout amendement du présent Code de Conduite sera effectué uniquement par le Conseil d'Administration et sera divulgué comme la loi ou la réglementation boursière l'exige.

# Code de Conduite de l'ACIM Nidec

---

## Systeme de denonciation

### Nidec ACIM HOTLINE:

Pays	Numero de telephone
Estados Unidos	1-844-543-8359
Brasil	0-800-591-1627
China	400-1-200-262
Italia	800-819791
Mexico	800-266-0245
Eslovaquia	0-800-601-182
Russia	Online access only
Austria	0800-298709
România	0800-890-658

### Nidec ACIM HOTLINE WEBSITE:

Scannez le QrCode ci-dessous pour accéder à notre canal/hotline de signalement:



(<https://secure.ethicspoint.com/domain/media/fr/gui/66350/index.html>)

## Reconnaissance de la politique d'éthique des affaires

---

J'ai lu attentivement le code de conduite de l'ACIM de Nidec

Je comprends et j'accepte de me conformer à ses objectifs et à ses dispositions.

Signature de l'employé \_\_\_\_\_

Numéro d'employé \_\_\_\_\_

Nom dactylographié ou imprimé de l'employé \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'unité commerciale (entreprise) \_\_\_\_\_

Veillez compléter et renvoyer ce formulaire de reconnaissance à votre département des ressources humaines pour qu'il soit inclus dans le dossier personnel de votre employé.